

Les conseils de proximité pour s'investir dans son quartier !

Quartier de CHALOUR

Sandra BOUVIER

Une ambition

Favoriser la communication entre les administrés et la municipalité, dynamiser toujours plus la vie de nos quartiers, créer du lien social, créer des lieux d'échanges, de réflexions et d'initiatives qui regroupent l'ensemble des citoyens soucieux de s'investir dans leur quartier... Telles sont les ambitions des comités de proximité mis en place par les élus.

Les comités de proximités sont mis en place pour :

- **Être force de proposition pour l'avenir** : Élaborer des projets notamment autour du thème de la convivialité et sur tous les sujets concernant les quartiers mais aussi la commune, suivre l'avancement et les résultats des projets, devenir co-acteur de sa commune.
- **Informer et communiquer** : Développer ou restaurer les liens sociaux dans les quartiers, en assurant des solidarités concrètes intergénérationnelles et en animant la vie citoyenne du quartier, par l'information et le débat menés sous des formes diverses,
- **Encourager les échanges avec les deux élus référents** intervenant sur le quartier, et avec les autres quartiers,

Une organisation souple

Pas besoin de s'inscrire ou autre, juste une volonté de participer à ces réunions. **Tout le monde peut participer !**

Les réunions se feront une à deux fois par an en fonction des besoins.

Des échanges

Dans ces réunions, il est possible d'échanger sur tous les sujets collectifs : aménagement, circulation, état du quartier, vos envies, vos idées, vos doutes, vos questionnements...

Nous ne traitons pas les problèmes individuels des habitants. Nous vous invitons à venir en mairie pour cela.

Un compte rendu est fait que vous pourrez retrouver ci-dessous. Parce que la réponse à vos interrogations peut nécessiter du temps, nous enrichissons le compte rendu avec des compléments d'informations, des réponses de la mairie pour que vous puissiez avoir une parfaite information.



Compte rendu du Conseil de proximité du 10 septembre 2021

Participation de 6 personnes

Transport scolaire :

Le hameau n'est plus desservi pour les enfants allant au collège. Monsieur EGRAZ soutenu par l'ensemble des habitants exprime leur mécontentement.

→ **26/10/2021 : La communauté d'Agglomération a finalement accordé l'arrêt de car après un courrier des habitants, mais aussi à la suite d'interventions du Maire et de l'adjointe à la vie sociale.**

Vitesse dans le hameau :

Il est signalé que la vitesse dans le hameau est trop importante.

→ **1/10/2021 : La vitesse est un enjeu sur l'ensemble de la commune. Il nous faut prioriser notre action. Il est rappelé à chacun de fournir un effort car nous sommes aussi chacune et chacun responsable de notre vitesse ici et ailleurs. Au sein de la cité c'est bien ceux qui y vivent qui peuvent agir. Nous rappelons le besoin de respecter les limitations de vitesse et de s'adapter à la situation. (Présence d'enfants, peu de visibilité...)**

Demande d'un point d'apport volontaire :

Les habitants expriment le besoin d'avoir un point d'apport volontaire sur leur hameau.

→ **1/10/2021 : La communauté d'Agglomération est entrain de redéfinir le mode de collecte du tri. La mairie enregistre bien cette demande légitime ; mais nous attendons de connaître plus en détail les solutions envisagées par la Communauté d'Agglomération.**

Filet cage de foot :

Un habitant demande que des filets puissent être mis sur les cages de foot.

→ **1/10/2021 : Nous ne donnerons pas suite à cette demande légitime mais non pertinente à l'échelle de la commune. Il n'y a pas de filet sur les cages du stade au village non plus.**

Jeux pour les petits :

Il est réclamé d'avoir plus de jeux pour les petits.

Entretien :

Le grand terrain situé sur la droite de la ligne droite dans la cité : Est-ce possible de coupler plus à ras de la clôture pour éviter les ronces ?

→ **Nous en prenons bonne note.**
